


Prérequis : *Aucun*

 **Personne en situation de handicap :**

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement.

Durée : 14 heures

Public :

La formation s'adresse à toute personne désirant se conforter lors d'une prise de parole en public.

Modalité : Présentiel

Evaluation des acquis :

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

Certificat de réalisation

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Moyens pédagogiques :

Théorie en salle et mise en situation avec des outils numériques

Référence AFPI : TER-06-031

OBJECTIFS

Savoir prendre la parole en public dans toute situation professionnelle.

PROGRAMME DE FORMATION

- La définition de la prise de parole en public et de la communication
- Prendre conscience de son image, de son expression, de sa gestuelle, de sa voix et de son intonation
- Approfondissement des capacités à l'oral et définition des obstacles à la communication en public
- Préparer et vivre un exposé en public
- Prendre la parole dans des circonstances inattendues

DEBOUCHES

Néant

PASSERELLES

Néant